

ANNEXE TECHNIQUE**N° 2-073 Rév 00****L'Organisme d'inspection :****SARL SOUTH OCEANS INSPECTION SERVICES**
Cité SIDI BOUGHOUFALA - OUARGLA

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : ISO/IEC 17020 :2012 en tant qu'organisme d'inspection de (type A) dans les domaines :

- **Produit et Composant industriels**
Contrôle Non Destructif (MT/PT/VT) ;
- **Contrôle des appareils de levage (APL) ;**
- **Contrôle des appareils à pression (APG/APV) ;**
- **Contrôle des appareils et installations électriques (APE) ;**
- **Agréage des produits.**

Note : Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

SITES CONCERNES	Siege Social : Z.I IRARA 2 Hassi Messaoud OUARGLA -ALGERIE -Tel: (213) 06 67 7859 83 -Fax: (213) 29 74 79 97 -Site Web: www.soisdz.com
------------------------	---

Date de prise d'effet : 15 Février 2024**Date de fin de validité : 14 Février 2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
Le Chef de Département Inspection

Hocine LARBI

Cette annexe peut faire l'objet de modification, pour cela la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

PORTEE D'ACCREDITATION**Domaine General : 1. PRODUITS ET COMPOSANTS INDUSTRIELS**

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité.....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation Procédures internes, spécifications techniques
1.1 Contrôle Non Destructif (CND) des assemblages soudés des équipements et installations industrielles	Contrôle par Magnétoscopie (MT)	<ul style="list-style-type: none"> - En cours de fabrication en cours d'exploitation après réparation, périodique, par des contrôles non destructifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Electro-aimant - Pyromètre - Témoin Berthod 	<ul style="list-style-type: none"> - ASME V - ASME B31.3 - ASME VIII - ASTM E-709 - Procédure interne : SOIS-PT-07
	Contrôle par Ressuage (PT)	<ul style="list-style-type: none"> - En cours de fabrication en cours d'exploitation après réparation, périodique, par des contrôles non destructifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Luxmètre - Pyromètre 	<ul style="list-style-type: none"> - ASME V - ASME VIII DIV 1 - Procédure interne : SOIS-PT-05
	Contrôle Visuel (VT)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle visuel sur assemblage soudé d'installations industrielles, équipements et matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Bridge cam 	<ul style="list-style-type: none"> - ASM E V - ASME VIII - Procédure internes. SOIS-PT-10

Domaine Général : 2. ELECTROMECHANIQUE				
2.1 Contrôle des Appareils de Levage (APL) Appareils et accessoires de levage Fixes / Mobiles / Sur Site	Contrôle Visuel (VT) Contrôle non destructif	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique - Inspection avant mise en exploitation - Inspection sur chantier - Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Lunette - Théodolite - Pied à coulisse - Mètre ruban 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 91-05 du 19/ 01/ 1991 art.52 à 57 - Loi N° 88-07 du 26/01/1988 - ISO 4309 - NA 956 - NF EN 13000 - ASME B30 - ANSI B56.1 - Procédure internes SOIS-PT-11
Domaine Général : 3. EQUIPEMENTS SOUS PRESSION				
3.1 Contrôle des Appareils à Pression APG/APV Gaz/Vapeur	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) - Contrôle non destructif 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique - Inspection avant mise en exploitation - Inspection sur chantier - Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesureur d'épaisseur - Endoscope - Poste Ultrason - Ruban mètre - Torche - Loupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°90-245 du 18 août 1990 - Décret n°90-246 du 18 août 1990 - Décret exécutif n°21-261 du 13 juin 2021 - API 510 - API 572 - ASME VIII - Procédures Internes : SOIS-PT-02 SOIS-PT-03 SOIS-PT-04

Domaine Général : 4. ELECTRICITE				
4.1 Contrôle des Appareils et Installations Electriques (APE)	Contrôle Visuel (VT) Prise de mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique - Inspection avant mise en exploitation - Inspection sur chantier 	<ul style="list-style-type: none"> - Multimètre - Mégohmmètre e - Mesureur de terre - Pince ampèremétrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Loi N° 88-07 du 26/01/1988 - Décret n°01-342 du 28/10/2011 - Normes NFC 15/100 et NFC13/100 - Procédure interne : SOIS-PT-12
Domaine General: 5. AGRÉAGE DES PRODUITS				
5.1 Agréage des Produits (Manufacturés, machines & équipements industriels)	Visuel / Quantitatif	<ul style="list-style-type: none"> - Examen visuel des produits, vérification de la nature du produit, étiquetage et emballage, Dénombrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Appareil photo 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges. - Spécifications techniques. - Procédure interne : Procédure d'agréage des produits SOIS-PT 16